

# Chasse.



## ils ont dit...

Chasse ils ont dit... n°33 bis - Directeur de la publication : J.-P. Rioult - Tél. rédaction : 04 72 24 48 10 - Fax 04 72 24 48 19

## Conseil municipal du 4 déc. 2008 : exercice de sécurité civile du 2 décembre et plan communal de sauvegarde

### Un exercice de sécurité civile « grandeur nature »

Le mardi 2 décembre 2008 au matin, outre l'organisation des secours, ce sont de nombreux dispositifs qui ont été testés à Chasse-sur-Rhône à l'occasion d'un exercice de sécurité civile :

- le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de l'usine FINORGA,
- le Plan Communal de Sauvegarde (PCS),
- le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) des quatre écoles de la commune.

### ➤ Chasse-sur-Rhône face aux risques industriels majeurs

Il existe, sur le territoire communal de Chasse-sur-Rhône, plusieurs établissements industriels. Un seul est classé « installation Seveso "seuil haut" » : l'usine FINORGA, située route de Givors, qui fabrique des molécules destinées à l'industrie pharmaceutique. Le scénario d'accident le plus préoccupant qui est pris en compte est celui d'une fuite sur une cuve de stockage d'ammoniac et donc la création d'un nuage toxique.

### ➤ Accident chimique : mobiliser les acteurs pour simuler le pire

Une partie de la commune a ainsi vécu une matinée au rythme des secours, des hurlements de sirènes et autres va-et-vient. Et quoi de plus normal que d'en profiter pour faire faire un exercice aux écoliers de la commune ? Les 4 écoles (3 maternelles et 1 primaire) de Chasse-sur-Rhône ont donc été associées à cet exercice pendant une heure environ, au cours de laquelle les enfants et leurs enseignants ont pu tester les procédures de mise en sûreté.

L'exercice a aussi permis de tester l'alerte et la coordination entre les préfetures et les services opérationnels de l'Isère et du Rhône. Il est en effet prévu que, depuis Chasse-sur-Rhône, l'alerte soit transmise aux communes voisines de Givors, Grigny et Ternay.

Peu avant midi, la préfeture de l'Isère a levé l'ensemble des mesures de protection et de confinement, estimant ne plus voir « de risques d'extension de l'incendie ni de risque pour la population au regard des mesures effectuées sur place ». Dans ce souci de bonne gestion des risques industriels majeurs, les différents intervenants vont désormais pouvoir peaufiner les missions des services concernés, leurs schémas de diffusion de l'alerte et les moyens matériels et humains à mettre en œuvre.

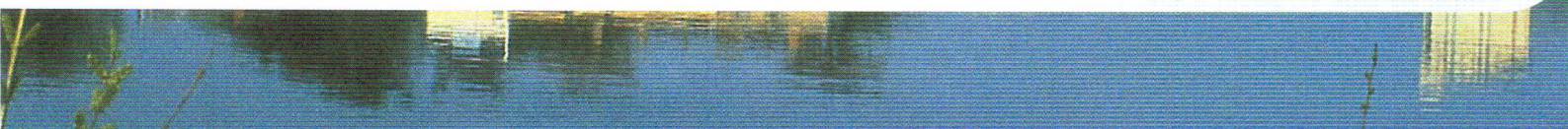
### 1. Objectifs de l'exercice.

L'objectif de cet exercice est de tester le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de l'établissement FINORGA, approuvé par arrêté préfectoral du 29 mai 2008.

Ce PPI a pour objectif de planifier les modalités d'alerte et d'information de la population exposée ainsi que l'organisation des secours en cas d'accident ayant des conséquences à l'extérieur du site.

### 2. Contexte.

Cet exercice intervenait en pleine campagne régionale d'information du public sur les risques industriels majeurs en Rhône-Alpes et alors que la Mairie de Chasse-sur-Rhône finalise son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) destiné à organiser et optimiser les interventions des différents acteurs impliqués en cas de simple alerte ou de crise avérée.



### 3. Scénario.

Un incendie sur un fût de solvant (de l'acétone) se déclenche. Au menu : fumées et vapeurs toxiques, employés blessés et menaces tout azimut. Au point de pousser le préfet de l'Isère à déclencher, fictivement, le PPI au sein de l'entreprise FINORGA (les salariés ont été confinés) mais également dans un rayon de 300 m autour du site (P1). Un périmètre qui englobe de nombreuses entreprises, une dizaine d'habitations, plusieurs commerces et deux restaurants et à l'intérieur duquel les axes routiers avaient été bouclés par la gendarmerie et où la population doit respecter les consignes de base : se mettre à l'abri dans le bâtiment en dur le plus proche, fermer très soigneusement portes et fenêtres, couper la ventilation, éteindre flammes et cigarettes, ne pas téléphoner pour ne pas encombrer inutilement le réseau.



#### REPÈRES I : FINORGA-NOVASEP

##### → *Que fait FINORGA ?*

L'établissement FINORGA, filiale du groupe NOVASEP SAS, fabrique environ 35 principes actifs pharmaceutiques et des produits intermédiaires destinés principalement à l'industrie pharmaceutique, qui entrent dans la composition de médicaments contre le diabète, la dépression ou encore le cancer. Ils sont issus de réactions chimiques organiques qui mettent en œuvre des processus dangereux.

L'usine est implantée à Chasse-sur-Rhône depuis sa création par les laboratoires Delalande en 1965 ; elle emploie 250 personnes et s'étend sur 9,3 hectares.

##### → *Classement SEVESO*

Outre FINORGA à Chasse-sur-Rhône, 28 autres installations sont classées Seveso « seuil haut » dans le département de l'Isère qui compte également quatre installations nucléaires de base.

76 communes iséroises (et 38 des départements limitrophes) sont concernées par ces sites Seveso, soit environ 580 000 habitants.

#### REPÈRES II : LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE CHASSE-SUR-RHÔNE

→ Le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** définit l'organisation prévue pour assurer l'information, l'alerte, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

→ Le **PCS est une organisation communale** destinée à faire face à un événement de « sécurité civile », avec les moyens humains et matériels de la commune : risques majeurs bien sûr (crues torrentielles, inondations, accident de camions citernes, accident industriel...) mais aussi chutes de neige importantes sur l'autoroute, demande du préfet ou d'une commune voisine...

##### → **Les risques majeurs à Chasse-sur-Rhône :**

- ☉ Les risques naturels : inondation de plaine (Plan de Prévention des Risques « Inondations » du Rhône), crues torrentielles, glissements de terrain, chutes de pierres et de blocs, ruissellement de versant
- ☉ Les risques technologiques : risques industriels (PPI de FINORGA), transport de matières dangereuses, rupture de barrage (barrage de Vouglans)

**PPRI + PPI = obligation réglementaire pour Chasse-sur-Rhône de réaliser un PCS !**

→ **Les objectifs du PCS :** diagnostiquer les aléas (les phénomènes) et les enjeux (le risque de les voir se produire) - établir un recensement des moyens humains et matériels - mettre en place une procédure de réception de l'alerte au niveau communal - mettre en place un dispositif efficace de diffusion de l'alerte des populations - prévoir une organisation de commandement (Poste de Commandement Communal-PCC) - réaliser l'information préventive des populations.

→ **Une partie du PCS de Chasse-sur-Rhône a été testée lors de l'exercice PPI de FINORGA** du mardi 2 décembre 2008 : une mini-cellule de crise a été mise en place ainsi qu'une main courante - les sirènes communales ont été déclenchées pour relayer l'alerte à la population - les liaisons entre le site industriel, le PCC et le Poste de Commandement Opérationnel (PCO) à Communay ont pu être testées - les PPMS des 4 écoles ont également été déclenchés.